

# Enquête sur le Jazz-Band

## NOTRE QUESTIONNAIRE

1° Le jazz-band est-il pour vous « de la musique » ? De quel ordre sont vos impressions devant le jazz ?

2° Exerce-t-il une influence sur l'esthétique contemporaine et plus particulièrement sur les formes musicales ?

3° Pensez-vous que puisse se créer une musique de jazz originale et indépendante, obéissant à des lois propres ?

D'un article de M. Marcel Thiébaud paru dans les Débats du 10 mai, nous extrayons ces quelques lignes :

Le Mexique, en interdisant le jazz-band à l'intérieur de son territoire, vient de poser un nouveau problème à l'examen duquel les parlements ne pourront pas se soustraire... A vrai dire, par le récent décret, ce sont les écoles mexicaines seules qu'on a privées de leurs jazz-band, ce qui révélera du même coup aux Européens ignorants qu'elles en possédaient... L'important est d'avoir qualifié officiellement le jazz-band de musique *dégradante* et bonne pour les sauvages, déclaration qui ne sera peut-être pas du goût des Américains...

Les Français doivent beaucoup au jazz-band qui a fourni à maints bourgeois paisibles l'occasion, toujours bien accueillie, de s'indigner... Il n'est pas jusqu'à la littérature qui n'ait contracté envers le jazz-band quelques dettes de reconnaissance. Il s'est glissé, à titre de thème principal ou d'épisode, dans bon nombre de pièces de théâtre, et a communiqué à je ne sais combien de romans une allure épileptique, trépidante et désarticulée, qui a secoué d'enthousiasme, durant quelques mois, la foule accueillante des lecteurs... On ne saurait donc condamner ici le jazz-band sans lui accorder tous les moyens de se défendre, sans lui constituer des avocats. Nul doute qu'il ne s'en trouve, tant au Palais qu'à la Chambre, peut-être même dans le monde des philosophes, où l'on se rend bien compte que nous vivons l'âge du jazz-band et que l'on ne saurait priver une génération de son orchestre symbolique sans la bouleverser profondément...

### Réponse de M. O. P. Ferroud

Jeune musicien lyonnais, élève de Florent Schmitt (auquel il a consacré une étude dans la Revue musicale) Ferroud est l'auteur de plusieurs pièces pour piano et pour flûte. Il prépare une pièce pour orchestre.

Comment pourrait-on douter que le jazz soit de la musique ?

Mais, s'il faut analyser l'impression qu'on en reçoit, il me semble que la question est un peu tardive, et que c'est lors de son introduction de ce côté-ci de l'Atlantique qu'elle devait être posée.

• Certes, le jazz se modifie : ses lois sont en perpétuel devenir ; il est par excellence inconstitutionnel, et soumis à l'arbitraire du régime parlementaire ! Tout de même, à travers son incessante nouveauté, je crois que nous ne lui devons jamais assez de reconnaissance pour avoir habité peu à peu, et sans drame, le public moyen à des harmonies auxquelles il s'obstinait à demeurer réfractaire, aux accords irrésolus, aux modulations, aux tons éloignés, grâce à quoi il commence à mordre... aux mélodies de Chausson et de Duparc, ou tout au moins à celles de Reynaldo Hahn.

L'influence qu'il a fait subir à l'esthétique contemporaine se réduit à celle qu'il a exercée sur Strawinsky. A tort ou à raison, les musiciens voient le jazz à travers le prisme de *Piano-Rag-Music* ou de *l'Histoire du Soldat*. Toute application trop immédiate de ses principes conduirait à quelque chose d'assez comparable aux rapsodies de Liszt, ou aux danses de Brahms, issues de la musique tzigane, vous le rappelez, et qui ne sont pas pour cela, j'imagine, parmi les meilleures œuvres de ces maîtres. Ou alors, il faudrait qu'on fit des blues comme on a fait des valse depuis Chopin jusqu'à Schmitt et Ravel. Mais en sommes-nous là ?

En fait, je ne vois pas comment une musique de jazz originale et indépen-

dante pourrait se créer actuellement : cette musique existe déjà, ce que l'on ferait surgir ne serait précisément plus du jazz. Et puis, avec les exigences syndicales qui nous sont imposées, essayez donc d'introduire seulement un saxophone dans nos orchestres.

Nous publierons ces jours-ci les réponses de Mme Armande de Polignac, de MM. Paul Landormy, Camille Maclair, etc...

André Cœuroy et André Schaeffner.

## SOIRS DE PARIS

### Avant la Revue de Rip et Briquet à la Cigale

— Ce sera, me dit Rip, la rentrée de Prince-Rigadin au music-hall. Il sera le patron d'un bar fréquenté par une clientèle spéciale. Il interprétera ensuite *Un mari monte*, sketch qu'il animera certainement de sa veine comique. Enfin il sera le spectateur jugeant la critique, qui, elle, juge les pièces.

Il y aura aussi Mlle Mérindol, qui sera successivement une marchande de vin, et l'exploitante d'un commerce plus réprouvé, mais aussi toléré.

La charmante Simone Melville incarnera la Dame du Moulin Rouge, et la petite femme qui a un amant riche mais qui parle, cas contradictoire. Mlle Clairette consultera la Carte du Tendre et sera Jackie Coogan. Il y aura aussi M. Mériel, qui, cette fois, ne parlera pas anglais puisqu'il incarnera Ronsard : nul ne se plaindra de cette décision un peu tardive. L'excellent Georgé a mis en scène avec son infatigable adresse.

Paul Achard.

## COULISSES

Régine Marco, la belle Régine Marco, aux yeux de tigresse blonde, dont on admira maintes fois la ligne sculpturale illuminée par les feux carreaux de la rampe, Régine Marco a le trac, comme à une répétition générale : crispée au volant de son auto, elle attend le verdict qui tombera des lèvres mornes de ses juges. Sera-t-elle ou non jugée digne de conduire ? C'est fini ; Régine Marco est acquittée, c'est-à-dire reçue... et Paris compte une chauffeuse de plus.

\*\*\*

Au troisième acte de P.L.M., Rip a écrit une scène à l'emporte-pièce, où Mary Dubas et Max de Rieux se lancent à la tête leurs convietions politiques. Entre eux, Dranem figure une sorte de président fantoche, et c'est, en miniature, une bagarre parlementaire. L'impayable acteur ajoute un mot de la fin, qui a tout l'air d'une tradition, mais qui clôt drôlement le débat. Quand les deux adversaires se tournent le dos, fâchés et à bout d'invectives, Dranem dit simplement :

— Allez à la buvette... »

Et le public de rire...

\*\*\*

Le Théâtre des Jeunes Auteurs, dont on a tant parlé, va enfin être réalisé. Il a déjà une direction qu'assureront deux hommes de qualité : Edmond Roze et Gaston Baty. M. Jules Brasseur en sera l'administrateur.

\*\*\*

Si la représentation d'un acte de *Maîtresse de Roi*, d'Aderer et Ephraïm, lors de l'inauguration du Music-Hall des Champs-Élysées, a pu prendre le caractère d'une « générale », la première sera certainement le gala du 6 juin en matinée aux Variétés où Mlle Cécile Sorel, M. Escande et d'autres artistes du Français interpréteront au profit de l'Association des courriers et des secrétaires de théâtre les quatre actes de cette charmante pièce à laquelle les événements politiques donnent une piquante saveur d'actualité.

\*\*\*

M. André Gailhard met en musique *La Bataille*, de Claude Farrère. Le livret a été écrit par l'auteur. L'œuvre comportera trois actes et neuf tableaux.

## INFORMATIONS

Aujourd'hui. — A 8 h. 30, à la Cigale répétition de la revue de Rip et Briquet.

\*\*\*

A l'Œuvre. — Mlle Suzanne Desprès donnera, à partir du 15 mai, une sé-